CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT DE MADAGASCAR (CNTEMAD)

EXAMEN - SESSION FINALE

- 02 au 06 novembre 2021 -

Année Universitaire

:2020-2021

Niveau Mention

: Gestion

: M2

Parcours

: FCA

Date (demi-journée)

: 03/11/2021 (Matin)

: 02 h 00 min

Gestion de trésorerie

Documents non autorisés sauf machine à calculer. Les deux sujets doivent être traites obligatoirement.

SUIET 1: Questions de cours (08 points)

1. Définir les objectifs de la gestion de trésorerie.

- 2. Quelles sont les principaux problèmes de responsabilités pouvant se poser au trésorier?
- 3. Présenter les différentes étapes de la mise en place d'un service de trésorerie.
- 4. Quelles sont les tâches d'un trésorier?

SUJET 2: Étude de cas - Budget de trésorerie (12 points)

Le bilan schématique de la société BORA est le suivant au 31.12.2018 :

Actifs	Brut	Amort. et P. V.	Montant Passifs		Montant net
Actifs Non Courants	150 000	50 000	100 000	Capitaux propres	200 000
Actifs Courants				Passifs non courants	
Matières premières	40 000		40 000	Emprunts	100 000
Produits finis (250 unités)	100 000		100 000	Passifs Courants	100 000
Créances clients Autres (TVA sur autres	80 000		80 000	Dettes fournisseurs	80 000
biens et services	15 000		15 000	Dettes fiscales et	15 000
Disponibilité (trésorerie)	60 000		60 000	sociales (TVA à	15000
			William Cont.	décaisser)	
Total	445 000	50 000	395 000	Total	395000

L'activité pour le premier semestre 2019 peut être résumée ainsi :

1. Budgets des investissements

Acquisition d'un matériel pour 40 000Ar hors taxe en mars. Il sera réglé en mai.

2. Budget de ventes

Les quantités vendues sont estimées à 200 unités par mois pour le premier trimestre et à 250 unités par mois le 2ème trimestre. Le prix de vente est estimé à 650 Ar ; TVA 20%.

3. Budget des approvisionnements

Les fournisseurs s'engagent à livrer régulièrement chaque mois 32 500 Ar de matières premières (HT TVA).

4. Budget de production

La production est régulièrement répartie sur la période d'activité : elle sera de 225 unités par mois. Les charges de productions sont évaluées à :

•	Matières premières	31 500
•	Main d'œuvre	33 500
•	Frais opérationnels de fabrication	12 000
•	Frais fixe de fabrication	11 500
	Amortissement	1 500

De la fabrication mensuelle de 225 unités.

5. Budget des autres charges

Frais administratifs

10 000 Ar par mois

Frais de distribution

40 Ar par article vendu

6. Renseignements complémentaires

Les créances au bilan seront encaissées moitié en janvier, moitié en février. Les dettes fournisseurs au bilan seront réglées en janvier.

Une fraction de l'emprunt 20 000 Ar sera payée en mars ainsi que les intérêts 5 000 Ar. Les clients règlent à 60 jours.

Les fournisseurs de matières premières seront payés à 30 jours.

Les charges de production seront réglées le mois de leur consommation. Les autres charges sont décaissées le mois suivant celui de leur engagement.

La TVA déductible sur frais de fabrication représente 6% de leur montant (taux moyen de récupération) alors que celle des autres n'est que 3% sur les autres charges (taux moyen de récupération).

Les stocks sont évalués au Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP).

L'impôt sur les sociétés est payé en mars 12 000 Ar et en juin 13 000 Ar.

Travail à faire

Présenter les différents budgets :

- Budget de vente
- Budget de production
- Budget des charges de distribution
- Budget des frais administratifs
- Budget des approvisionnements
- Budget des investissements
- Budget de la TVA
- Budget des recettes
- Budget des dépenses
- Budget résumé de trésorerie (Recettes Dépenses)

N.B: La TVA à payer sera donc réglée tous les deux mois c'est-à-dire à chaque bimestre.